



Un créateur d'entreprise bas-normand sur cinq est un senior

En Basse-Normandie, en 2010, un créateur d'entreprise sur cinq est âgé de 50 ans ou plus. Cette proportion, comparable à la moyenne nationale, représente 2 000 créations dans la région. Le senior entrepreneur est le plus souvent un homme avec un faible niveau de formation. A contrario, un sur dix a un diplôme d'ingénieur. Hors auto-entrepreneurs, ces créations se font le plus fréquemment dans le commerce et l'hébergement-restauration, mais aussi dans les activités spécialisées scientifiques et techniques.

Matthieu Boivin, Insee

En 2010, 10 120 entreprises sont créées en Basse-Normandie, dont une sur cinq par un senior. Ces nouvelles entreprises se répartissent entre auto-entreprises (61 %) et entreprises "classiques" (39 %).

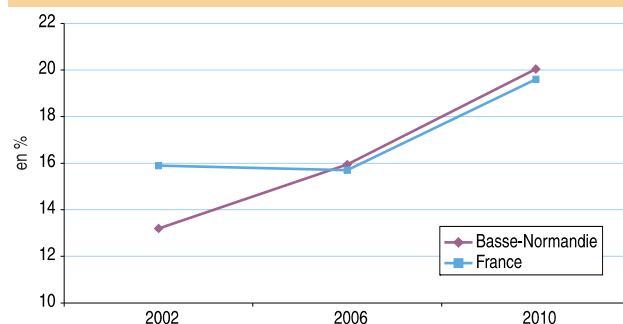
La participation des seniors aux créations d'entreprises est en augmentation marquée. En 2010, elle représente 20 % des créations hors auto-entrepreneurs tant en Basse-Normandie qu'au niveau national. En 2002, la part n'était que de 13 % dans la région contre 16 % en moyenne France entière.

Peu de créations d'entreprises classiques par des bas-normandes

Dans la région, les entreprises "classiques" créées en 2010 par un senior, l'ont été dans 8 cas sur dix par un homme. Chez les moins de 50 ans, seuls 70 % des créateurs d'entreprises "classiques" sont des hommes. Au niveau national, la surreprésentation des hommes parmi les entrepreneurs seniors est à peine moins importante (78 %).

Cette prédominance masculine ne se retrouve pas chez les seniors bas-normands auto-entrepreneurs, où un tiers des créations sont réalisées par des femmes. Ceci est à rapprocher de créations plus nombreuses, pour cette population, dans la formation, les activités artistiques et les autres activités de services (réparation d'autres biens personnels et domestiques, coiffure et soins de beauté, activités liées à la vie sociale, activités des psychologues auprès des particuliers hors conseil à vocation thérapeutique, services pour animaux de compagnie...).

1 Part des seniors dans les créations d'entreprises classiques



Champ : créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs

Source : Insee, Enquêtes SINE 2002, 2006 et 2010

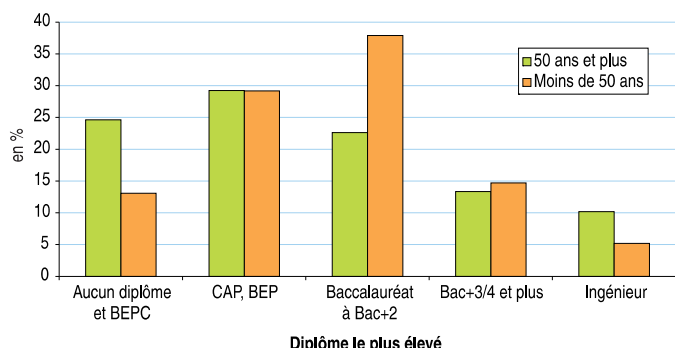
Un quart de créateurs seniors peu ou pas diplômés

Les créateurs seniors bas-normands sont majoritairement de niveau de formation faible ou élevée. Ils sont par contre peu nombreux de niveaux de diplômes intermédiaires (baccalauréat, formations post-bac courtes).

Ainsi, un senior sur quatre qui crée son entreprise "classique" en Basse-Normandie ne dispose pas de diplôme ou est titulaire d'un BEPC (contre 13 % chez les moins de 50 ans). Par ailleurs, un senior créateur sur dix est ingénieur (contre 5 % dans le reste de la population). Inversement, moins de 25 % de ces entrepreneurs ont un diplôme allant du bac à bac+2, contre 38 % chez les moins de 50 ans.

Au niveau national, la part des seniors créateurs d'entreprises ne disposant pas de diplôme ou seulement du BEPC est la même qu'en Basse-Normandie. Cependant, ces créateurs sont, au niveau national, plus souvent diplômés du bac ou de l'enseignement supérieur qu'en Basse-Normandie (55 % contre 46 %). Cela est dû à une surreprésentation du niveau CAP et BEP en région.

2 Niveau de qualification des créateurs d'entreprises bas-normands



Champ : créations d'entreprises bas-normandes hors auto-entrepreneurs
Source : Insee, Enquêtes SINE 2002, 2006 et 2010

Des créations orientées vers les services

En Basse-Normandie, deux seniors sur cinq créent leur entreprise "classique" dans le commerce ou l'hébergement-restauration (contre 35 % chez les moins de 50 ans). Les seniors bas-normands créent aussi plus volontiers leur entreprise dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (14 % des créations contre 10 % chez les moins de 50 ans).

En revanche, les plus de 50 ans créent moins souvent une entreprise dans la construction que le reste de la population. Cette différence est à rapprocher de la plus faible proportion d'artisans chez les seniors. En effet, seules 28 % des entreprises bas-normandes classiques créées par des seniors sont des entreprises artisanales, quand cette proportion atteint 39 % chez les moins de 50 ans. Cela constitue une particularité bas-normande, puisqu'en France métropolitaine, il y a comparativement moins d'artisans chez les moins de 50 ans, mais plus chez les seniors. Au total, la part des créations artisanales est plus importante en Basse-Normandie (37 %) qu'au niveau national (34 %).

En Basse-Normandie, comme au niveau national, un senior créateur sur 11 est retraité. Il privilégie alors soit le commerce (42 %), soit les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (26 %).

Source

SINE

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE) vise à analyser les conditions de création et de développement des entreprises et les problèmes qu'elles rencontrent au cours des cinq premières années de leur existence (difficultés financières, mécanismes conduisant à l'embauche de salariés, ouverture des marchés...).

Initialisé en 1994, le dispositif d'enquête de SINE consiste à sélectionner, tous les quatre ans, une nouvelle cohorte d'entreprises récemment créées. Chaque cohorte sélectionnée est interrogée trois fois.

La première interrogation, quelques mois après la création, permet de recueillir des informations sur le profil du créateur, les conditions de la création et les caractéristiques de l'entreprise nouvellement créée.

Les deux autres interrogations, 3 ans, puis 5 ans après la création, permettent de suivre le devenir de l'entreprise et de cerner les conditions de sa survie/réussite au bout de 3 ans (puis 5 ans), les difficultés rencontrées, l'évolution de l'activité, de l'emploi, etc.

Définitions

Créations d'entreprises

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. La statistique d'entreprise concerne, dorénavant, l'ensemble des activités marchandes hors agriculture

Régime auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Insee Basse-Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8874
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- "Moins de créations d'auto-entreprises", *Bilan économique de Basse-Normandie*, mai 2014
- "L'auto-entreprise : une activité principale pour plus de la moitié des créateurs bas-normands", *E pour cent Basse-Normandie*, n° 63, mars 2013

